

FICHE PRODUIT

MÂT S.O.G
STRONG OPTICAL GUARD

Mât à insertion béton



Cette fiche produit décrit les caractéristiques, les spécifications d'installation et de maintenance d'un candélabre autoportant destiné au support et à la protection des caméras, radars ou autres capteurs.

PRESENTATION DU MÂT



Anti tronçonnage



**Anti feu
/ Anti flamme**

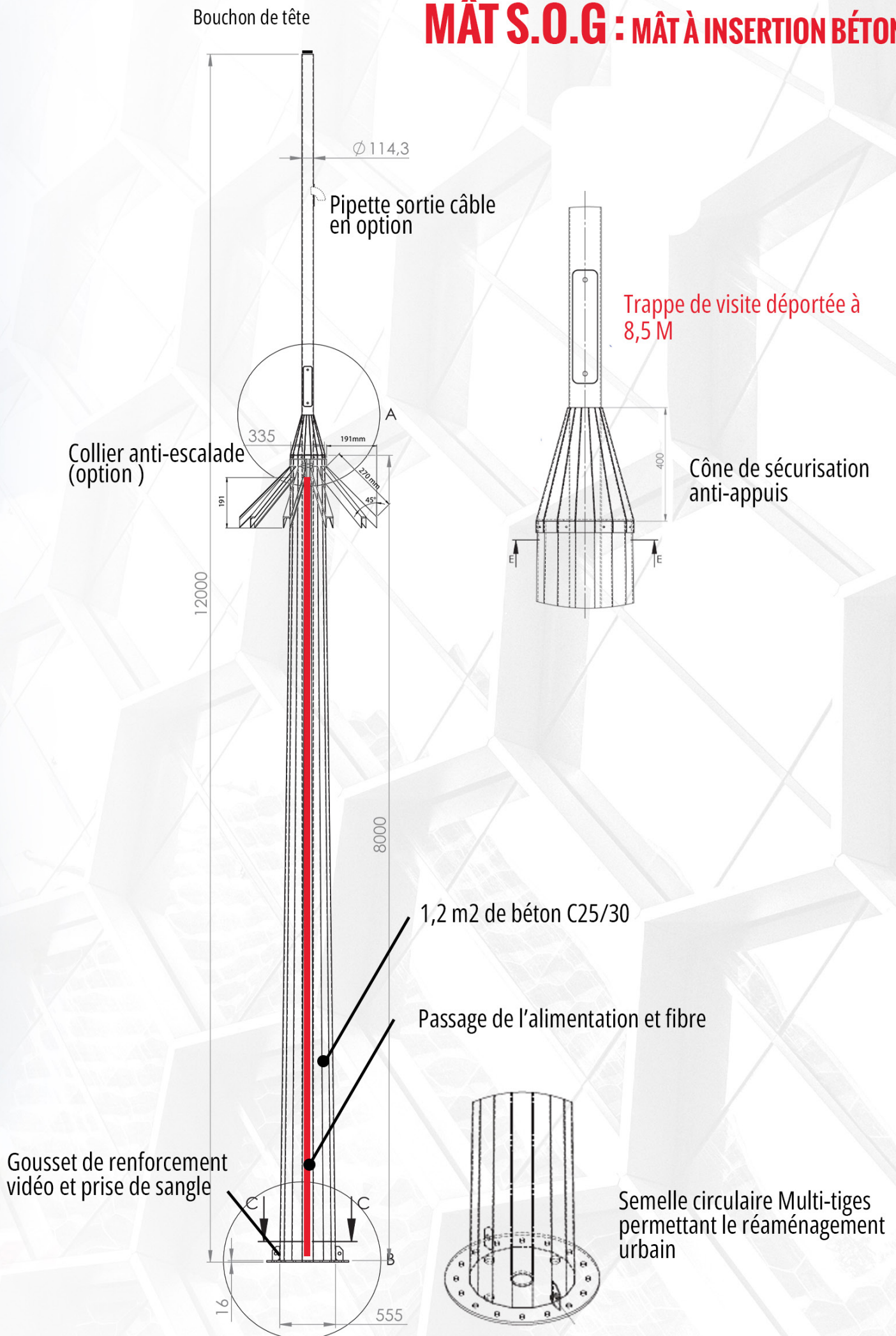


**Haute résistance
aux chocs**



**Anti appuis /
Anti escalade** (optionnel)

MÂT S.O.G. : MÂT À INSERTION BÉTON

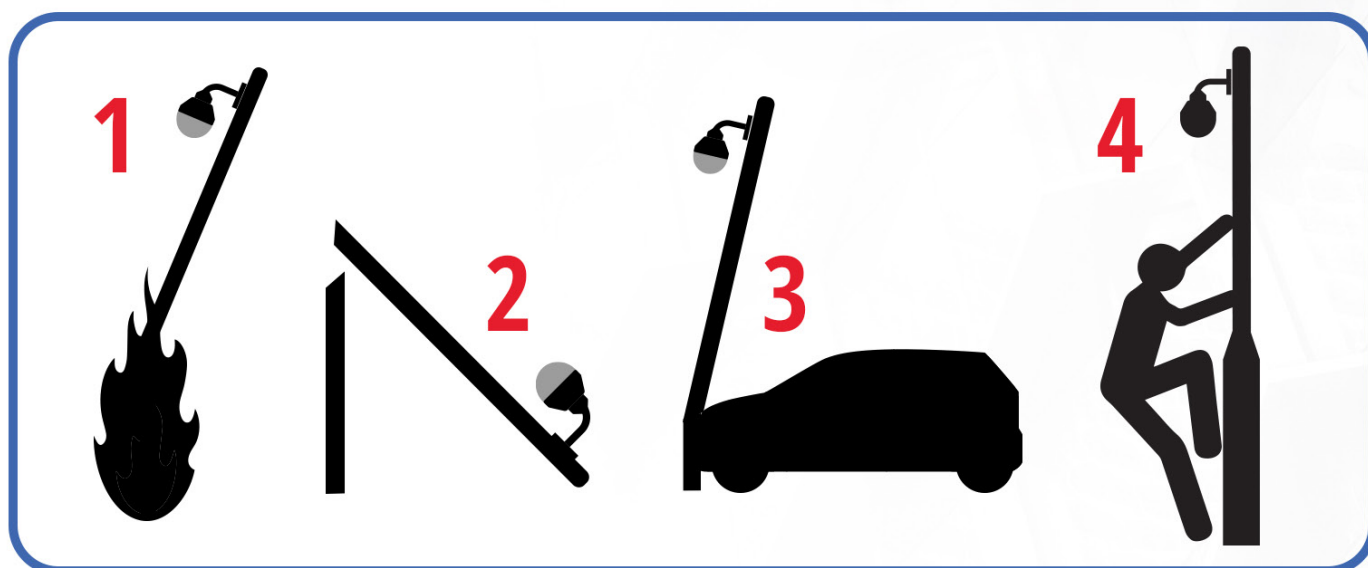


LES OBJECTIFS:

De nombreux mâts présents sur le domaine public ou privé et supportant des capteurs stratégiques : caméras, radars, transmetteurs, sont soumis quotidiennement à des **actes de vandalisme** ayant pour but de détruire ces équipements de tête plus ou moins «génants». Ces actes malveillants peuvent être de plusieurs types :

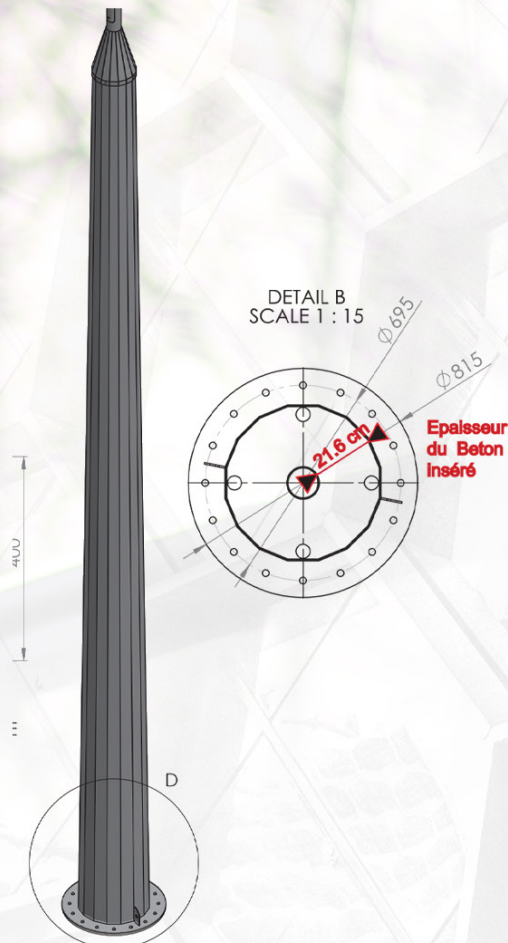
- 1** - Incendies volontaires créés en pied de mât
- 2** - Attaques des mâts à la disqueuse autonome
- 3** - Attaques des mâts à la voiture bélier
- 4** - Assaillants se hissant au sommet du mât

L'objectif du mât **S.O.G** est d'apporter aux collectivités locales une réponse technique forte à ces agressions en proposant un mât renforcé, tout en préservant le paysage urbain.



DESCRIPTION ET PRINCIPE :

Composition : Le mât S.O.G se compose de 2 parties principales :



A - Le tronc polygonal d'une hauteur de 8m.

C'est un système dit « **double-peau** » dans lequel **le béton C25/30** est injecté. Ainsi, l'extérieur du mât se présente sous l'aspect d'un fut classique en acier galvanisé qui peut être thermolaqué RAL pour s'intégrer parfaitement dans le milieu urbain.

L'intérieur du tronc est lui, une fois rempli, « **tapissé** » d'une **épaisseur de plus de 20cm de béton** tout autour du tube central (tube recevant l'alimentation de la ou des caméras).

Cette épaisseur importante de béton **procure un rempart conséquent contre les différentes incivilités** (tronçonnage, coups, etc.)



B - La Réhausse d'une hauteur de 2 à 4m.

La trappe de visite sécurisée se trouve sur cette réhausse à 8,5m du sol **sur laquelle les caméras ainsi que les différents accessoires doivent être installés.**

DÉPLOIEMENT :

La mise en œuvre du mât S.O.G nécessite le respect des différentes phases décrites ci-dessous



1 - La première phase consiste à la réalisation du massif béton selon les préconisations particulières à chaque projet et fournies au moment de la commande du mât.

Lors de cette étape le kit d'ancrage est intégré au massif lors de la phase de coulée.

2 - Une fois le massif béton sec et opérationnel (environ 20 jours), le mât peut être « levé » et fixé sur le massif grâce à un camion bras de grue.

Le poids du mât vide est d'environ 500kg. Le Ø utile intérieur du mât est de Ø106 mm permettant ainsi la réception d'un fourreau à partir du centre de la semelle jusqu'à la trappe de visite pour le passage de l'alimentation des caméras.

La trappe de visite est située à 8.50m de hauteur.



3 - Le mât étant en position verticale, l'injection du Béton C2530 peut être réalisée grâce à un camion Mixo-pompe.

L'injection s'opère au niveau de la platine d'insertion du mât située à 8.00M de hauteur. Cette platine est pourvue de 2 orifices de forme oblongue circularisée de manière à permettre une bonne réception de la buse souple du camion.

4 - Une fois le béton injecté, le cône anti-appuis peut être refixé et les caméras posées comme sur un mât classique.

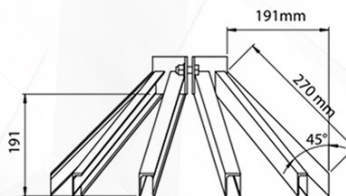
Le poids total de l'édifice de 12m rempli est d'environ 3.2 T

EQUIPEMENTS OPTIONNELS POUR LE MÂT S.O.G



ARCEAU SÉCURITÉ 270°

Protège les pieds
du mats contre les chocs.



COLLIER ANTI ESCALADE

Permet de protéger la
caméra en s'opposant
aux agressions directes
d'individus se hissant
au sommet du mât.



PARAPLUIE ANTI-PROJECTILES

- Se bride sous la caméra.
- Permet la prise de vue
au pied du mât.
- Protection contre les
chocs 20J.

